

La Suisse et l'Europe des Douze : s'enfermer dans son cocon ou s'intégrer?

Autor(en): **Thalmann, Jörg**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **13 (1986)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

S'enfermer dans son cocon ou s'intégrer?

Le nombre des pays de l'Europe de l'Ouest qui ne font pas partie de la CEE ne cesse de diminuer. Depuis 1958, les membres de la Communauté européenne ont doublé, passant de six à douze. A l'inverse, l'organisation économique concurrente, l'Association européenne de libre-échange (AELE) a vu ses rangs rétrécir. Certes, sa perte n'est que de trois membres (de neuf à six) car l'Irlande, la Grèce et l'Espagne n'appartenaient pas à l'AELE avant leur entrée dans la CEE. Cependant, la perte de vitesse de l'AELE est sensible.

Bien sûr, l'Association de libre-échange n'a jamais eu la même signification que la CEE – celle-ci poursuivant une conception de politique, ne visant guère, dans ce secteur, une véritable intégration des économies nationales. Sa seule préoccupation a été le libre-échange des produits finis, et même uniquement des produits industriels (en excluant l'agriculture, le marché des capitaux, la libre-circulation des travailleurs et les services).

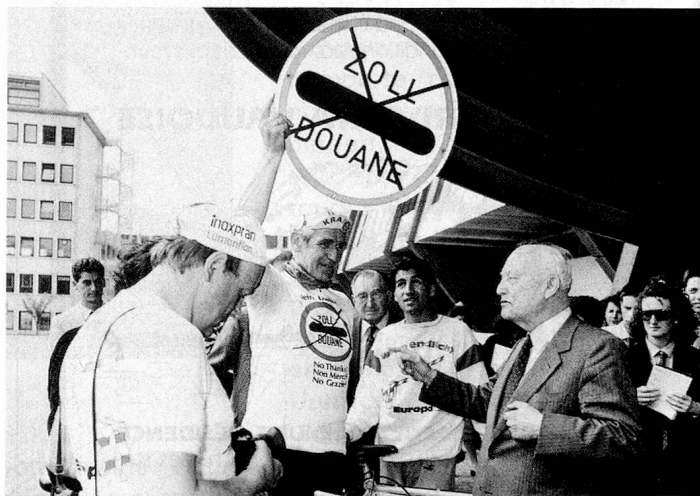
Le modèle de la CEE s'est imposé

Dans les années soixante, on pouvait encore observer un équilibre – quoiqu'asymétrique – entre les partenaires de la CEE et ceux de l'AELE. A cette époque, une véritable concurrence régnait entre les deux associations. D'un côté, la CEE proposait à l'Europe un modèle d'avenir fondé sur un ambitieux programme d'intégration complète; de l'autre, l'AELE s'en tenait à une formule de libre-échange industriel, certes plus modeste, mais aussi moins sujette à problèmes. Après l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE, il ne fait plus de doute que celle-ci est sortie gagnante de cette rivalité. C'est son modèle qui s'est imposé et les six Etats de l'AELE restés à l'écart sont – selon une expression qu'on ne re-

doute pas en Suisse – «des cas particuliers».

Une telle situation, dans les siècles précédents, aurait sans doute suscité la peur d'être isolé. Rien à craindre de tel aujourd'hui. La CEE a écarté toute idée d'impérialisme et respecte sans condition les pays qui ont choisi de ne pas entrer dans sa communauté.

Démonstration devant le siège du Parlement européen à Strasbourg, en faveur de l'abolition des barrières douanières.



Pour la Suisse, cependant, deux problèmes politiques découlent de cette nouvelle répartition des forces. D'abord, elle ne pourra pas s'opposer à ce que la CEE soit toujours davantage considérée par le reste du monde comme le porte-parole politique de l'Europe de l'Ouest. Ensuite, en Europe même, il lui faudra se battre constamment avec les autres Etats non-membres de la CEE pour que

le Conseil de l'Europe de Strasbourg – le seul forum politique de l'Europe de l'Ouest auquel elle appartient – ne perde pas de son importance face à la CEE.

Collaboration et non rivalité

La Suisse n'a pas davantage à craindre d'être «étouffée» par la CEE sur le plan économique. Plus celle-ci prend du poids, plus elle remplace son vieux sentiment de rivalité par un sincère – et même, ces derniers temps, un pressant – désir de collaboration avec les Etats membres de l'AELE. Cet état d'esprit s'est d'ailleurs concrétisé, dès 1973, par des Accords de libre-échange bilatéraux avec ceux-ci. Et, en 1984, par la «Déclaration de Luxembourg», les deux associations ont même formulé, pour la première fois, un objectif commun pour l'Europe de l'Ouest: la création «d'un espace économique dynamique à l'éche-

lon européen» et surtout ce «marché sans frontières», but que la CEE se propose d'atteindre d'ici à 1992.

Au-delà du libre-échange

Cette situation nouvelle constitue, pour la Suisse, un défi majeur. Pour la première fois, elle va être obligée de faire un pas hors du cadre sûr et simple qu'elle a défini depuis une trentaine d'années

pour le libre-échange en Europe. Tant que seuls les produits finis sont échangés, l'autonomie des pays qui les produisent n'est pas touchée. Mais maintenant que la collaboration est souhaitée dans d'autres domaines (recherche, environnement, transports, agriculture, énergie, lutte contre le chômage), il ne s'agit, certes pas, de voir la structure de notre économie s'adapter tout bonnement aux évolutions de la CEE. Toutefois, sans un minimum d'harmonisation, qu'elle soit librement consentie ou négociée, cette intensification des relations n'est guère concevable. Concurrence, charges admissibles pour l'environnement, taxes sur les transports, normes industrielles – pour ne citer que quelques exemples – n'ont pas besoin d'être similaires,

mais doivent tout au moins être compatibles avec les réglementations correspondantes de la CEE. Sans être soumise aux contraintes des prescriptions de la CEE, la Suisse doit cependant trouver une voie médiane qui lui permette de créer les conditions de ces harmonisations pour arriver à faire valoir pleinement ses intérêts.

Faire preuve de souplesse

Cette tâche n'est pas vraiment neuve pour la Suisse. Mais l'ampleur de l'harmonisation devrait, à moyen terme, faire de ce procédé la règle et non plus une exception. Notre diplomatie paraît des mieux armées pour faire face à cette tâche puisqu'elle a eu à en accomplir de semblables régulièrement depuis trente ans. Dans l'administration, toutefois, cette dimen-

sion nouvelle des relations de l'économie extérieure devrait entraîner quelques changements dans la manière de voir et de faire. Mais, avant tout, ce sera à l'industrie elle-même à faire preuve d'ouverture d'esprit et de souplesse. Car les entreprises suisses de l'étranger, qui ont affaire à la CEE, ressentent un malaise croissant face à l'économie helvétique et, en particulier, face aux petites entreprises qui ne semblent guère sensibilisées à l'idée d'une intégration à l'Europe de l'Ouest et qui risquent, d'ici quelques années, d'être dépassées par les événements. ●

Jörg Thalman
Correspondant de la
«Basler Zeitung» et du
«Bund» à Bruxelles.

PUBLICITÉ

SÉJOURS — VACANCES — RETRAITE

dans un cadre idyllique au climat privilégié, devenez propriétaire, à des conditions actuellement très favorables, sur

LA RIVIERA VAUDOISE



D'UN APPARTEMENT OU D'UNE RÉSIDENCE à 1 h. de Genève, 2 h. de Zurich et 1/2 h. des stations de ski réputées.

A l'approche de votre prochain passage en Suisse, programmez de nous rendre visite et demandez-nous dès maintenant de vous adresser la liste d'appartements et de résidences classés «**Vue panoramique**».

Nous serons très heureux de vous connaître et de vous faire apprécier, sans aucun engagement, tout le charme de notre région.



Grand-Rue 52
1820 Montreux (Suisse)
Tél. 021 63 73 73



Siège de la Commission de la Communauté européenne: le Palais Berlaymont à Bruxelles.